**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 12 juin 2018 à 19 h 30, au centre communautaire.

### **PRÉSENTS**

Monsieur Michel Bourdeau, maire

Madame Nathalie Perreault, conseillère Monsieur Julien Leclerc, conseiller Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller Madame Audrey Dépault, conseillère Monsieur Jimmy Robert, conseiller Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

## **AUSSI PRÉSENTS**

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

\*

### **2018-06-076 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 12 juin 2018 à 19 h 35.

**ADOPTÉE** 

#### 2. MOT DU MAIRE

### 2018-06-077 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 12 juin 2018 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item		
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE	
2	MOT DU MAIRE	
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX	
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR	
6	AFFAIRES DU CONSEIL	
6.1	RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE	
6.2	ACTE DE VENTE / LOTS 4 611 774 ET 4 611 776 / AUTORISATION DE SIGNATURE	

7	ADMINISTRATION	
7.1	GREFFE	
7.2	TRÉSORERIE	
7.2.1	LISTE DES COMPTES	
7.3	RESSOURCES HUMAINES	
7.3.1	SERVICE DES LOISIRS / RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL / PISCINE MUNICIPALE	
7.3.2	SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / POMPIER	
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE	
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT	
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT	
10.1	MODIFICATION AU RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 570, AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 572 ET AU RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 574 / NOUVELLE AFFECTATION « COMMERCE DE SERVICES TECHNIQUES » DES LOTS 4 611 774 ET 4 611 776 / NOUVELLE AFFECTATION « PUBLIC-COMMUNAUTAIRE » DU LOT 1 574 897 / NOUVELLES DISPOSITIONS RELATIVES AUX BÂTIMENTS ET USAGES TEMPORAIRES	
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE	
12	AFFAIRES NOUVELLES	
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	
14	LEVÉE DE LA SÉANCE	

**ADOPTÉE** 

# 2018-06-078 4.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU</u> 8 MAI 2018

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2018 sans modification.

ADOPTÉE

# 2018-06-079 4.2 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRA-ORDINAIRE DU 22 MAI 2018</u>

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mai 2018 sans modification.

**ADOPTÉE** 

# 5. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR</u>

## 2018-06-080 6.1 RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire, M. Michel Bourdeau, fait rapport aux citoyens de Terrasse-Vaudreuil des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés Goudreau Poirier inc.

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault et RÉSOLU

DE PRENDRE acte du dépôt du rapport du maire des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017;

ET QUE le rapport du maire soit diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

**ADOPTÉE** 

## 2018-06-081 6.2 <u>ACTE DE VENTE / LOTS 4 611 774 ET 4 611 776 / AUTORISATION DE SIGNATURE</u>

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau et RÉSOLU

D'AUTORISER la vente à monsieur Michel Cardinal des terrains connus et désignés au cadastre du Québec, comme étant les lots numéros 4 611 774 et 4 611 776, et ce, conformément aux termes et conditions prévus à l'acte de vente à intervenir entre les parties;

D'AUTORISER le maire et le secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'acte de vente se rapportant aux lots ci-haut mentionnés;

DE DÉPOSER le montant requis de la vente dans le fonds de parc de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil;

QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil n'assume aucun paiement de taxes relié à cette transaction.

**ADOPTÉE** 

#### 2018-06-082 7.2.1 <u>LISTE DES COMPTES</u>

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de deux cent soixante-huit mille quatre cent trente-neuf dollars et vingt-cinq cents (268 439,25 \$).

ADOPTÉE

## 2018-06-083 7.3.1 <u>SERVICE DES LOISIRS / RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL / PISCINE MUNICIPALE</u>

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault et RÉSOLU

QUE le taux horaire du chef sauveteur soit majoré de 10.48 % et celui des sauveteurs de 8.03 %, à partir du 1<sup>er</sup> mai 2018;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

## 2018-06-084 7.3.2 <u>SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / POMPIER</u>

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la nomination de M. Benoit Bardier à titre de pompier au sein du Service de sécurité incendie en date du 12 juin 2018;

Certificat de crédits suffisants émis.

**ADOPTÉE** 

### 2018-06-085

10.1 MODIFICATION AU RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 570, AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 572 ET AU RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 574 / NOUVELLE AFFECTATION « COMMERCE DE SERVICES TECHNIQUES » DES LOTS 4 611 774 ET 4 611 776 / NOUVELLE AFFECTATION « PUBLIC-COMMUNAUTAIRE » DU LOT 1 574 897 / NOUVELLES DISPOSITIONS RELATIVES AUX BÂTIMENTS ET USAGES TEMPORAIRES

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau et RÉSOLU

DE MANDATER la firme Sotar Urbanistes-conseils pour la préparation de trois projets d'amendement au règlement du Plan d'urbanisme numéro 570, au règlement de zonage numéro 572 et au règlement des permis et certificats numéro 574 selon l'offre de services présentée en date du 6 juin 2018 au montant de 1 200 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

# 13. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR</u>

#### 2018-06-086 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de 12 juin 2018 à 20 h 36.	la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du
ADOPTÉE	
MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUD	REUIL
Michel Bourdeau Maire	
Lily Ducharme Greffière	